Vol. I. SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 25 MAI 1921 No 27

ABONNEMENTS
Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par pouce ....50 sous
ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne ....12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

LA FETE DE DOLLARD

Nos amis de l'Oeuvre de Jeunesse de St-Sauveur célèbreront demain pour la seconde fois, à la suite de notre convention régionale, la fête du jeune héros de notre histoire, Adam Dollard sieur des Ormeaux.

Tous les jeunes gens de Québec et des environs sont invités à aller rendre hommage au vainqueur du Long-Sault.

Qu'on se rapelle ce fait d'arme, dont nous trouvons le récit aux premières pages de nos annales glorieuses.

Au printemps de l'année 1660 les Iroquois avaient résolu d'exterminer les courageux colons français, nos ancêtres, qui, à la suite du valeureux Samuel de Champlain et de l'énergique Lous Hébert, étaient venus, sur les bords du Saint-Laurent, établir le règne du vrai Dieu, et étendre les limites d'un royaume qui voulait procurer aux peuplades du nouveau monde les bienfaits d'une civilisation supérieure.

A mesure que dans leurs conseils barbares, l'idée du grand massacre se propageait, le nombre de leurs incursions devenaient plus fréquentes, et "chaque semaine, on entendait parler de prisonniers attachés au poteau, de têtes scalpées, des membres mutilés, de femmes, d'enfants torturés, écorchés, brûlés vifs. Le récit de ces malheurs, mêlés à d'horribles raffinements de cruauté, semait l'épouvante parmi la population en deuil. Incapable d'atteindre dans sa retraite impénétrable un ennemi invisible qui frappait dans l'ombre, on se demandait avec désespoir si la colonie ainsi harcelée de tous côtés, ne serait pas bientôt décimée et submergée dans son sang.

C'eut été alors la ruine de l'oeuvre colonisatrice de la patrie française et un retard peut-être considérable apporté à la conquête des âmes par les apôtres de l'Evangile.

La situation était des plus graves : il paraissait presqu'impossible d'y remédier. Huit cents guerriers se dirigeaient sur Montréal, où quatre cents autres devaient les rejoindre. Leur dessein était de s'emparer de ce poste, ainsi que des Trois-Rivières et de Québec, dont les habitants seraient massacrés et les constructions détruites.

La Providence, qui avait ses desseins sur notre patrie, lui suscita un sauveur. Elle déposa dans l'esprit d'un jeune la conviction d'un devoir qui s'impose, et versa dans son coeur l'héroïsme nécessaire au sacrifice.

Le convaincu, le héros, le sauveur de la patrie de 1660 avait nom : Adam Dollard, sieur des Ormeaux. Il avait vingt cinq ans. Tout de suite, il propose à seize colons, jeunes et ardents comme lui, de remonter le fleuve et d'aller se porter au devant de l'Iroquois, au lieu d'attendre ses coups. Tous promettent de le suivre : ils font leur testament, communient ensemble et s'engagent par un serment solennel, à lutter jusqu'au dernier souffle, sans demander ni accepter aucun quartier. Inutile de rappeler ici les peripéties d'une lutte dont la lecture a vivement impressionné nos imaginations enfantines, et dont tous doivent avoir le souvenir.

La mort glorieuse de ces braves couronna la victoire du Long Sault, et délivra à jamais la Nouvelle-France de la menace iroquoise.

Voilà de quelle énergie patriotique débordait l'âme de notre première jeunesse canadienne. Quelle exemple pour celle d'aujourd'hui.

Il est eureux qu'une fête de Dollard vienne maintenant chaque année rappeler à notre souvenir l'exploit du Long Sault. Plut au ciel qu'il éveille en nous des pensées généreuses et nous commande l'accomplissement rigoureux de notre devoir patriotique qui consiste à multiplier les actes d'une vie intensément française et catholique.

—Paul DORVAL.

* * *

Nous prenons l'article qui précède dans l'**Action catholique** de Québec.

C'est court, sans prétention, sobre, mais bien dit et parfaitement au point.

Nous ne doutons pas que nos lecteurs auront aimé la lecture de cet article, puisque nous aussi du Manitoba, nous avons voulu nous joindre à nos frères de la Province de Québec pour célébrer cette fête de la patrie Canadienne-française.

Ce sont les directeurs de l'Union Canadienne qui, à Saint-Boniface, se sont chargés de l'organisation des fêtes.

Ils ont droit à nos remerciements et à nos félicitations.

Tout mouvement qui peut réveiller le sentiment national mérite l'encouragement et le concours sympathique de notre population.

A Saint-Boniface il y eut d'abord messe solennelle chantée à la cathédrale et le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Sabourin, Directeur du Petit-Séminaire.

Dans la soirée il y eut séance patriotique dans la salle académique du Collège de Saint-Boniface et les orateurs furent Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface, Messieurs H. Lacerte et Noël Bernier.

Il serait superflu de dire que les éloquents discours ont été écoutés religieusement par un auditoire nombreux, avide d'entendre la narration du combat sanglant du Long-Sault et désireux de recueillir la grande leçon de fier patriotisme qui en découle.

En effet, la page d'histoire Canadienne-française écrite au Long-Sault par Dollard des Ormeaux et ses compagnons, avec des flèches plongées dans le sang de martyrs, n'a jamais été surpassée en héroique splendeur par aucun-guerrier, dans aucun pays, en aucun temps.

Le théâtre du glorieux fait d'arme était au fond des bois, les spectateurs n'étaient pas nombreux, les acteurs du drame n'avaient pas la compensation bien humaine, pour celui qui va mourir pour une grande cause, de songer que son nom serait lancé immédiatement après la consommation du sacrifice, à travers l'espace et par tout le monde sur les ailes de la gloire.

Le sacrifice de Dollard et de ses compagnons était presque l'offrande cachée de leurs vies pour la patrie et pour Dieu.

Si nous ne sommes pas de ceux qui croient que pour rendre justice aux héros du passé, il faille nécessairement décrier le mérite et la valeur des hommes du temps moderne, il faut bien tout de même reconnaître que les Dollard des Ormeaux ne se rencontrent pas à tous les carrefours et sur toutes nos places publiques.

Un regard jeté du côté de ces géants, une pensée reportée à ces temps épiques, un moment vécu auprès de ces preux aux nerfs de fer et d'acier doivent infailliblement élever les âmes et rehausser les coeurs.

Même si notre siècle n'est pas plus méchant que ceux qui l'ont précédé, il faut reconnaître que fatalement il deviendrait moins bon, si l'on négligeait de rappeler à nos populations ces grands exemples d'autant plus rares, qu'ils sont plus magnanimes.

Ce souvenir de Dollard des Ormeaux nous en avons besoin au Canada comme ailleurs.

S'il est vrai que la scène a changé et que nous n'avons plus à fourbir nos armes pour nous défendre contre les attaques barbares des Iroquois et pour empêcher nos familles et nos demeures d'être saccagées par la flèche et le tomahawk du sauvage à la haine féroce, il n'en est pas moins vrai de dire que nous sommes à tous les jours en face de la dure nécessité de prendre toutes les précautions nécessaires pour protéger l'âme de nos enfants contre les menées sourdes et la haine impie des lai cisateurs athés, plus dangereux et aussi cruels que les premiers ennemis de la colonie au Long-Sault.

Pour sauver la patrie en danger et pour défendre la croix du Christ, Dollard et ses compagnons ont vaillamment te volontairement fait le sacrifice de leurs vies; pour sauver l'âme des enfants du peuple canadien, nos populations doivent être prêtes, elles aussi, à tout sacrifier, si elles veulent être dignes de leurs ancêtres, les premiers colons, et si elles ne veulent pas que l'exemple de Dollard des Ormeaux soit leçon stérile et oeuvre morte.

Il n'est pas actuellement nécessaire pour qui que ce soit de verser son sang et de donner sa vie.

Un peu d'argent versé gaiement, le sourire aux lèvres, dans la caisse effectuée au soutien de l'oeuvre de l'éducation religieuse sur les bords de la Rivière-Rouge dans les plaines de l'Ouest, une ferme volonté de se tenir debout près de la croix qui devrait dans notre pays ombrager chacune de nos écoles; voilà, à peu près, tout ce qui serait nécessaire pour que l'on puisse se réclamer du sang des martyrs du Long-Sault.

Vraiment cela ne devrait pas être trop demandé et tel héroisme devrait être assez facile.

* * *

Le 24 mai était aussi ce que l'on est convenu d'appeler, la fête de l'Empire.

Ce jour a été consacré dans tout l'Empire Britannique à la mémoire de la grande Reine que fut notre ancienne souveraine, la bonne et noble Victoria.

Comme reine, comme épouse et comme mère elle fut admirable; elle a donné à ses sujets de beaux exemples de vertus civiques et familliales; elle a reigné avec douceur et fermeté et l'histoire dira d'elle que sous sa direction son royaume a été prospère et ses sujets ont été heureux.

C'est le Christ lui-même qui a dit **"Rendez à César ce qui est à César et rendez à Dieu ce qui est à Dieu.**

Canadiens-français, à la fois loyaux à l'autel et loyaux au trône, n'oublions pas de porter au pied du Trône l'assurance de notre respect et de notre loyauté, franche et sincère.

Mais, en même temps, usons de notre droit incontestable de rappeler à ceux qui gouvernent, que seuls les gouvernants justes et respectueux des consciences, ont le droit d'exiger l'amour et la confiance.

Seuls, les trônes bâtis sur le respect de la doctrine du Christ, seront en mesure de braver les orages du temps et de conserver leur stabilité au milieu des remous de l'anarchie.

Dieu Sauve le Roi !

LA ROSE

Salut, reine des fleurs! salut, vermeille rose!
A peine le matin a vu ta fleur éclose,
Que les jeunes zéphyrs, d'un doux zèle emportés,
Racontent ta naissance aux bosquets enchantés,
Et le printemps ravi, que ton éclat décore,
Te remet la couronne et le sceptre de Flore!
Oh! tu mérites bien la douce royauté
N'es-tu pas de la paix le riant interprète,
L'ornement de la vierge et l'amour du poète?
O fleur! tu fais briller d'un éclat enflammé
Le sein vermeil et frais du printemps parfumé;
Au front de la pudeur tu souris et reposes,
Et le char du matin est rougi de tes roses.
Mais, hélas! combien peu vont durer ces couleurs!
L'aube en vain lui versa le tribut de ses pleurs;
Deux soleils, en passant, ont hâté sa vieillesse
Ce matin, riche encor de grâce et de jeunesse,
Elle était du jardin l'espérance et l'amour;
Mais la rose a vieilli dans l'espace d'un jour.
De cette tête, en vain par les grâces ornée,
Le soir j'ai vu tomber la couronne fanée;
Et les zéphyrs ingrats, sur les gazons fleuris,
De la rose, à mes pieds ont roulé les débris.

—CHENEDOLLE.

NEUTRALITE NECESSAIRE

Oppelin, Silésie, 21.—Le général Lerond, chef de la commission interalliée, en Haute-Silésie, a fait la déclaration suivante: "Si les Allemands livrent une contre-attaque, comme on leur en prête l'intention la Haute-Silésie souffrira d'une guerre civile et les troupes alliées qui sont ici seront forcées, par les circonstances de rester neutres. Des événements qui pourraient bien troubler la paix de l'Europe sont à craindre".

Le général Lerond a dit que la situation qui oblige l'Entente de ne pouvoir remplir que le rôle de médiatrice entre les Polonais et les Allemands a été créée par la Grande-Bretagne et l'Italie qui n'ont pas fourni assez de troupes d'occupation. Le général Lerond a dit aussi: "Le soulèvement polonais s'est produit dans un temps où il n'y avait pas un seul soldat anglais en Haute-Silésie. Il y avait cependant, dans la région affectée par les coups des insurgés polonais 3000 soldats italiens et 10,000 soldats français. A maintes reprises, j'ai demandé à la Grande-Bretagne et à l'Italie un plus grand nombre de soldats et je leur ai dit que nous ne pourrions pas maintenir l'ordre avec moins de 50,000 soldats. On n'a pas tenu compte de mes plans. Les Français ont dû supporter le principal choc des insurgés et nous ne pouvions pas disposer d'un nombre suffisant de soldats pour maintenir le prestige des alliés".

Un acte de folie

Le général Lerond a affirmé que les Allemands commettraient un acte de folie en attaquant les Polonais qui probablemnt, détruiront les mines et les usines, ce qui causera le chaos industriel et la perte d'une multitude d'hommes. En réponse aux plaintes qui ont été formulées dans les milieux alliés où il a été dit que les troupes françaises étaient inactives, le général Lerond a parlé ainsi: "Nous n'étions pas ainsi pour combattre. Les soldats français ne se servent pas de leurs fusils pour tirer sur les civils. Ici, naturellement, les Anglais et les Italiens se plaignent, mais leurs gouvernements auraient dû leur donner plus de soldats, pour les appuyer". Le général Lerond était à Paris, quand les soulèvements se sont produits. Il a dit que, lorsqu'il est revenu, toute la population était sous les armes.

Attaque Inutile

Il a été demandé au général Lerond ce qui arriverait, si les Allemands, qui ont à leur disposition au moins deux divisions, réussissaient à chasser les Polonais, et le chef de la Commission intralliée a répendu : "Des propriétés seront détruites et un grand nombre d'hommes seront tués; mais la situation sera peu changée. Si les Allemands n'attaquent pas, la situation redeviendra bientôt normale".

LETTRE A UN GENERAL

Le colonel Williams, chef de la police du port de Montréal, nous communique le texte d'une lettre adressée par le maréchal Foch au major général J.-E.-B. Seely, C.B., C.M.G., D.S.O. qui, durant la guerre, commanda la brigade de cavalerie canadienne, comme brigadier général. Le colonel Williams, commande le 7me Hussards du comté de Compton, P.Q., district militaire No 5, dont le major général Seely a été fait colonel honoraire. Une copie photographique de la lettre du maréchal Foch accompagne la lettre accusant la réception du diplôme de colonel honoraire. La lettre du maréchal Foch se lit comme suit:
"Mon cher général,

"J'ai vivement regretté, avant dû m'abstenter de Paris pendant quelque temps, de n'avoir pu répondre à votre lettre avant votre départ pour le Canada. Toutefois j'espère que ma réponse vous parviendra à temps encore pour qu'il vous soit possible d'en faire part, au cours de votre visite, à vos anciens subordonnés.

"Je n'oublie pas l'héroïsme de la vaillante Brigade de Cavalerie Canadienne. Au mois de mars 1918, la bataille était aux portes d'Amiens. Il s'agissait de maintenir à tout prix l'union intime de nos deux armées... Le 30 mars, à Moreuil, le 1er avril, à Hangard en Santerre, elle réussit, par son magnifique entrain et son élan offensif, à tenir l'ennemi en échec et à briser définitivement son élan. En grande partie, grâce à elle, la situation, angoissante au début de la bataille était rétablie.

"Soyez mon interprète auprès des vaillants anciens combattans de la Brigade Canadienne pour leur exprimer ma fierté de les avoir eus sous mes ordres

"Je vous remercie de votre aimable invitation à Brooke House; je tâcherai de m'y rendre lors de l'un de mes voyages en Angleterre.

"Veuillez agréer, mon cher général, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

F. Foch.

Durant la guerre, le colonel Williams fut, en qualité de major, sous les ordres du général Seely. Ce dernier est député d'Ilkeston, aux communes britanniques, et membre du conseil privé.

NAISSANCES

M. Hector Héroux, rédacteur de "La Liberté" est l'heureux père d'un gros garçon qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Louis-Onésime-Jean. Nos félicitations à M. et Mme Héroux.

FOCH AIME SUREMENT A PLAISANTER

Paris, 21—Le maréchal Fayolle, portant son uniforme et ses décorations, présidait, un soir, il y a quelque temps, une réunion de vétérans français, aux Invalides, quand il aperçut le maréchal Foch, en habit de civil, qui était assis sur un banc de la deuxième rangée et qui essayait de se dissimuler entre un ancien soldat et un caporal.—"Que faites-vous là, dit le maréchal Fayolle? Votre place est sur l'estrade et venez la prendre immédiatement." Après la réunion, quelqu'un entendit le maréchal Fayolle poser la question suivante au maréchal Foch:

—"Pourquoi donc êtes-vous allé vous asseoir sur un banc inconfortable et dur, alors qu'un excellent fauteuil était à votre disposition sur l'estrade?"

Et le maréchal Foch répondit:

—"Je voulais voir quelle apparence a, pour un simple civil, un maréchal de France en uniforme".

Le maréchal Pétain est un grand admirateur de Shaskespeare. Il a assisté quatre fois, ces jours derniers, à une représentation d'une pièce de Sakespeare, au théâtre du Vieux Colombier, pièce que jouait la troupe de Jacques Coupeau. Il a paru fort amusé par la scène où deux soldats que la peur fait trembler essaient de stimuler leur courage par des fanfaronnades et des paroles belliqueuses.

L'AMERICAIN A BESOIN DE NOS PRODUITS

Washington, 21.—Le sénateur Stanley, du Kentucky, un des chefs démocrates, a vigoureusement combattu le bill d'urgence relatif au tarif. Il a soutenu qu'une telle loi ne peut qu'affecter désastreusement le commerce des Etats-Unis avec le Canada. Il a dit que l'adoption du bill d'urgence marquerait le commencement d'une "guerre d'embargo". Il a rappelé que, depuis quelques années, les Américains avaient échangé une quantité énorme de marchandises et il a déclaré qu'il ne serait pas sage d'accepter une politique compromettant un tel commerce. Le sénateur Stanley a déclaré aussi que la crainte de voir le blé canadien inonder le marché des Etats-Unis était réellement la seule raison du congrès pour établir "l'embargo sur le commerce canadien", puis il a dit : "Le Canada n'a jamais envoyé et n'enverra jamais une partie fort importante de son grain, et, s'il le faisait, il ne pourrait pas affecter d'une façon appréciable les prix, aux Etats-Unis. Le prix du blé, au Canada comme aux Etats-Unis, est nécessairement déterminé par le prix de l'excédent étant vendu sur le même marché et dans des conditions à peu près identiques, il est peu important qu'il soit expédié de Montréal ou de Chicago. Il doit nécessairement obtenir le prix de Liverpool, moins le coût du transport. De 1910 à 1920, inclusivement, le Canada a exporté aux Etats-Unis 58,468,248 boisseaux de blé et il a importé 50,405,748 boiseaux de blé américain. La différence est donc si minime qu'on ne peut pas concevoir qu'elle affecte le niveau général des prix pour six ou sept cents millions de boisseaux de blé américain".

Le sénateur Stanley a parlé ensuite de l'importance du commerce entre les deux pays et il a prononcé ces paroles significatives:

"Je maintiens, sans crainte d'être contredit avec succès, que nous avons aujourd'hui infiniment plus besoin des matières premières du Canada que de ses marchés. Je maintiens aussi que nous tirons un plus grand profit de ce que nous achetons au Canada que de ce que nous lui vendons. La perte des importations canadiennes causerait plus de mal aux consommateurs américains que la destruction même de notre vaste commerce d'exportation au Canada, qui est de près de $1,000,000,000 annuellement, à l'heure actuelle"

Une Banque Centrale pour les Mexicains

Mexico, 21.—Dix banqeus qui fermèrent leurs portes, sous le gouvernement Carranza qui avait ordonné la confiscation de leurs fonds, ont été rouvertes en vertu d'un décret du président Obrégon.

Une commission de la chambre des députés a approuvé le projet de loi demandant l'établissement d'une banque centrale ayant seule l'autorisation d'émettre du papier monnaie.

LE DOCTEUR COLLIN

Il nous fait plaisir de saluer le retour parmi nous du Docteur D. Collin, revenu d'un voyage d'études de plusieurs semaines dans les principaux hôpitaux des Etats-Unis et surtout de New-York. Notre ami nous revient enchanté de son voyage, mais heureux surtout de se retrouver à Saint-Boniface.

DE RETOUR

Un autre disciple d'Esculape qui renouvelle connaissance avec ses amis et el eintsapsnèreaougyv ses amis et clients après un voyage de plusieurs mois en Europe, où il a suivi des cours spéciaux, principalement à Paris est le Dr R. Tassé.

Malgré toutes les grandeurs de Paris, celui-là aussi se dit enchanté de se retrouver parmi ses concitoyens de Saint-Boniface.

UNE SCIENCE INTERESSANT NOTRE PAYS

New-York, 21.—Les savants les plus distingués attachés au musée américain d'histoire naturelle admettent que le gorgosaure animal énorme qui vivait avant la période géologique actuelle, ne se servait que de ses pattes de derrière pour courir. Le gorgesaure habitait les régions canadiennes où est située la province d'Alberta. Ce carnivore monstrueux se tenait habituellement sur ses quatre pattes, mais quand il voulait faire de la vitesse, il se dressait sur ses pattes de derrière. Le squelette d'un gorgosaure, qui a été trouvé dans le district de la rivière Red Deer, a été installé dans l'attitude de la course, au musée d'histoire naturelle. Le Dr W.-D. Matthew, directeur du département de la paléontologie, a donné des explications intéressantes sur le gorgosaure.

"C'était, a-t-il dit, un animal qui pouvait courir rapidement. Mais le gorgosaure n'était pas plus intelligent que le crocodile. Ce quadrupède féroce ne tendait aucun piège pour atteindre les animaux qu'il voulait dévorer. Il ne comptait que sur sa rapidité pour les atteindre. Se dressant sur ses pattes de derrière et se servant de sa lourde queue pour maintenir l'équilibre de son corps, il se lançait à la poursuite de sa proie qu'il déchirait de ses ongles et de ses dents".

Les paléontologistes américains croient que des squelettes d'autres animaux intéressants avant habité le Canada et les Etats-Unis, avant la période géologique actuelle, pourront être reconstitués bientôt.

NAPOLEON ET MANGIN

A l'occasion du centenaire de la mort de Napoléon, le général Mangin a fait récemment, à Paris, une conférence sur le grand Empereur.

Avec sa science stratégique, unie à une culture littéraire étendue, en des traits caractéristiques, par des formules frappées avec netteté et relief, le général Mangin a analysé le génie militaire de Napoléon devant une assistance qui, par ses applaudissements enthousiastes a uni dans un même hommage le conférencier et son héros.

En somme, a dit le général Mangin, Bonaparte s'est servi des instruments et des théories que lui avait laissés l'ancien régime: plusieurs de ses idées se trouvent déjà dans les écrits de Gribeauval, de du Theil et du comte de Guilbert. Ce quil a apporté de nouveau et d'essentiel "c'est son génie, rien que son génie, mais tout son génie."

C'est par lui qu'il a remplacé, par des batailles hardies et des offensives brusquées, les batailles compassées et les campagnes lentes des disciples du grand Frédéric; par lui, qu'il a su allier à la rapidité dans la conception, la témérité dans l'entreprise, la préparation minutieuse de l'action; par lui, enfin, qu'il a eu l'autorité irrésistible de commandement sur ses généraux et ses états-majors et le prestige sur les troupes qui lui étaient dévouées jusqu'à la mort.

Nourrie de citations de Napoléon, mise en valeur par un commentaire savant et imagé, semée d'allusions transparentes à la grande guerre — allusions aussitôt soulignées par les applaudissements de l'assistance, — cette conférence a prouvé que le général Mangin possède lui-même les qualités dont l'harmonieuse fusion fait le grand capitaine, la netteté de la pensée, la culture de l'esprit, la rapidité de l'action, le caretère.

LA VIEILLE MAISON

Moi, qui suis né dans les copeaux, je l'avais bien connue et aimée, la vieille maison.

Elle était pour mes jeunes papilles comme un bouquet de fleurs.

Il y avait un large escalier, bordé de vieux arbres sciés en planches régulières, et qui séchaient le long des murs blanchis à la chaux: ils attendaient l'heure de devenir des meubles fins et soyeux, caresse à la main et douceur aux yeux. J'aimais le parfum de ces arbres et par une sorte d'instinct ancestral, je les nommais en moi-même, rien qu'en les respirant.

J'aimais l'atelier avec sa triple rangée d'établis... avec les ouvriers aux bras nus, chantant, varlopant d'un grand geste traditionnel...

J'aimais au coeur des rabots, la naissance, le déroulement, l'efflorescence des copeaux blancs et dorés et frisés.

Que n'aimai-je pas en ce sanctuaire du bois!...

J'aimais au cour des rabots, la que je prenais à pleines mains, et où il me semblait retrouver comme l'âme lointaines de la grande forêt bruissante et verdoyante.

* * *

Cette maison, elle paraissait faire partie des choses qui ont toujours été et qui ne peuvent pas être autrement: même patron mêmes ouvriers, mêmes fournisseurs, même clientèle aimable et fidèle, se succédant de père en fils...

Elle venait là, dans l'atelier, esquisser des projets, éprouver des tentations.. voir, comparer, assister à la naissance du meuble rêvé, lequel ferait si bien là-bas, dans la douceur du home...

—Surtout, soignez-moi bien cette console, Monsieur Durand.... c'est pour la fête de ma femme et nos vingt ans de mariage!...

—Alors, laissez-moi choisir le marbre... j'en connais un.. unique!...

—Ce sera chaud...?

—Mais il fera si bien!

—Oh! tentateur!... le prix au juste...?

—Autour de 2,000...

—C'est trop!... quatre fois trop!...

—Laissez-moi vous le montrer?

—Non, je ne veux pas le voir.. je succomberais...

On discutait gentiment, et on s'arrangeait toujours. L'atelier devenait un salon, où souvent l'ouvrier donnait un avis très écouté. Tel contremaître exhibait une vieille pipe chaudement culottée, qui lui avait été offerte en souvenir d'un amour de petite vitrine Pompadour à laquelle il avait travaillé un an.

Et tout cela était si bon qu'un client, son meuble fini, ne se résignait pas à ne pas revenir, au risque de se laisser tenter encore...

* * *

Mais la roue tourne... le père Durand est devenu vieux... très vieux.

Son fils était mort au champ d'honneur, et n'ayant eu que celui-là, le père Durand—oh! la dure punition!—a dû penser à céder sa maison à des étrangers... sa maison tellement sienne!... où tout avait son empreinte... sa maison prolongement de son âme, qu'il eût été si bon, si indiqué de léguer aux "siens" s'il avait eu des "siens"!

Deux jeunes gens se sont présentés et ont offert la forte somme.

Après avoir temporisé pour gagner un peu de temps. Durand dut s'incliner: il n'en pouvait plus.

Un soir, il fit le tour de son atelier, regardant les choses comme on les regarde quand on leur dit le suprême adieu.

Et les choses semblent vous fixer aussi.

Il contempla longuement les outils, les établis, les plans accrochés aux murs, les beaux dessins accumulés depuis quarante ans, les planches de fin bois des îles, de chêne blond qu'il n'avait pas utilisées... Puis, les larmes aux yeux, il s'en alla pour ne plus jamais revenir.

* * *

Le lendemain, chics et autoritaires, les deux jeunes gens arrivèrent et prirent possession de cette maison qui devenait "leur" maison, puisqu'ils l'avaient payée.

Ils sortaient tous les deux d'une haute école: le père Durand, lui, n'avait jamais été à cette école.

Ils avaient des idées impératives sur tout et entendaient les imposer.

Le père Durand n'imposait pas, il persuadait.

Les nouveaux patrons regardèrent la maison, la soupesèrent, ne faisant entrer en ligne de compte que la matière... n'estimant pas, ne voyant même pas ce qui en était l'atmosphère la douceur, la tradition, l'affection... donc, en réalité, la force.

* * *

Le premier jour, ils eurent une discussion avec un vieux et honorable client, qu'ils traitèrent, sans nuance, comme une humanité qui a fini son temps.

—Mais, Monsieur, vous nous demandez la lune!...

—C'est que le père Durand me la donnait, la lune!...

—Aujourd'hui, elle coûte trop cher.

—Alors, j'irai autre part...

—Allez-y donc...

Le client parti...

Puis ce fut un ouvrier... et un autre, depuis trente-sept ans dans la maison.

Peu à peu, l'ancien personnel devint suspect. Les clients aimaient à penser avec le premier contremaître; un des jeunes gens en prit ombrage, et le vieux contremaître sauta.

Sauta avec lui le dessinateur.

On demanda sans courtoisie de changea. Le père Durand avait suscité une famille ouvrière et artistique.

Eux ils firent une boite.

* * *

Et maintenant, cela va comme vont les boites.

Défilé incessant de têtes nouvelles, parfois inquiétantes...

Grève par ci... Grève par là...

Prix de série... remise sur les quantités...

Faut que ça rapporte!.. Si vous n'êtes pas content, allez-vous en!.

—T'en fais pas!... Pas si vite, le "singe" n'est pas là!...

—Met-lui du plaqué à ce vieux bonze-là... il ne pensera jamais à démonter sa porte...

Le père Durand ne passe plus dans la rue où fut son atelier; il voudrait même éviter les clients, qui tous sont restés ses amis.

A quoi bon les entendre...? à quoi bon connaître les détails de l'écroulement de ce qui fut son oeuvre!

Il sait bien, en son âme instinctive que jamais l'esprit n'a remplacé le coeur.

* * *

Parfois un jeune ouvrier, artiste malgré l'époque, découvre dans un coin de l'ancien atelier une fine coquille Louis XV, ou une corbeille Louis XVI légèrement enlevée en plein bois. Il rêve alors devant la conscience, le fini, l'élégance du travail, et s'adressant à un voisin d'occasion:

—Regardez donc!...

L'autre examine un instant et balançant l'objet d'un geste indifférent:

—Ça, c'est de l'histoire ancienne!...

Et il se remet, comme un vague automate, à faire du vieux noyer avec un bois de nois et du sapin neuf...

—Pierre *l'Ermite*.

L'ENFANT D'UN AN

C'est à cet âge que commencent les petites difficultés pour les jeunes mamans sans expérience, tant au point de vue de l'alimentation que de l'emploi du temps de bébé jusque-là, on est guidé par d'excellents manuels qui prévoient les moindres détails; après un an, plus rien de détaillé, de net, de précis en fait de livres-conseils aux mères.

Il faut bien un peu l'avouer, nous n'avons guère l'habitude dassurer à lenfant tout le confort dont il a besoin; combien de mères ont pensé à installer une nursery? la chambre d'enfant minuscule donne la plupart du temps sur une cour; combien savent donner à l'enfant une alimentation saine et rationelle?

La plupart pêchent par ignorance. J'ai vu donner, dans un milieu bourgeois cependant, du vin et du café à un enfant de deux ans.

Après la 1ère année le régime de bébé qui consistait jusque là en lait et bouillies légères, peut être varié davantage; mais il ne faut jamais oublier que jusqu'à 5 ans le lait doit être l'aliment principal de l'enfant—à moins, naturellement, de contre-indication du médecin, comme dans les cas d'entérite et d'infection intestinale.

Les bouteilles à un an sont abandonnées. S'ils ne le sont pas, il faut en déshabituer peu à peu l'enfant. S'il éprouve trop de peine à boire dans une tasse, gardez-lui encore quelque temps une bouteille le matin et le soir.

Il faut donner peu à peu plus d'aliments solides, un pudding au lait à midi; veillez à ce qu'ils soient bien cuits et bien liés. Pas de farine qui constipe et s'avale trop vite. Donnez des croûtes à l'enfant, c'est excellent pour les dents, mais veillez à ce quil ne s'étrangle pas. Passez peu à peu au pain beurré blanc ou bis. Donnez un peu d'oeuf battu, cuit à la coque ou poché. Les oeufs au lait sont excellents.

Il faut modifier le régime avec soin et prudence et ne passer que peu à peu aux aliments solides.

A un enfant de dix-huit mois on peut commencer à donner du jus de poulet à la cuiller et un peu plus tard, vers deux ans, du jus de viande.

Trois repas par jour sufvsent amplement pendant cinq ans après l'abandon des bouteilles.

Ne donnez de souper à l'enfant que s'il a pris très peu à lheure du thée et en ce cas ne donnez qu'un aliment lacté ou du lait chaud avec du pain beurré.

Il est à noter qu'à certains tempéraments d'enfants, comme les anthritiques ou descendants d'arthritiques, il faut continuer le lait, les oeufs, les pâtes et les légumes exclusivement jusqu'à un âge plus avancé et ne tolérer aucune viande avant trois ans.

Il faut laver soigneusement les mains et la figure de l'enfant avant et après chaque repas.

Il faut aussi après chaque repas nettoyer doucement les dents, avec un linge propre; et à partir de trois ans, avec une brosse très douce.

Habituez l'enfant à se bien tenir à table, sans cependant le sermonner constamment.

Du fruit avant le premier déjeuner guérit de la constipation; par exemple des pruneaux passés avec du sucre brun et du lait, ou le jus d'une orange. Donnez cela une demi-heure avant le repas.

Le gruau échauffé et il y a des enfants qui ne peuvent en prendre au printmps et en été. Cessez dès que vous apercevrez la moindre éruption. Ce régime est excellent en hiver.

CITE DE ST-BONIFACE

AVIS

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Ville de Saint-Boniface a l'intention de faire et construira et fera et construira un canal d'égoût souterrain sur la rue Eugénie, de l'égoût actuel jusqu'à la Rivière la Seine (375 pieds) au coût approximatif de $1,131.25.

Dans le cas où cette amélioration locale sera faite la Ville émettra des débentures spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement (sur les propriétés faisant front sur les deux côtés de la rue où l'ouvrage sera fait) une taxe uniforme de frontage suffisante pour éteindre la dette dans l'espace de trente ans; l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas six pour cent (6%) par an, et à un pour cent par an de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent.

Il sera prélevé sur les propriétés faisant front sur chaque côté de la rue où le dit égoût sera construit, une somme de $4.00 par pied de frontage pour le coût de la construction de l'égoût principal dans la rue, et à cette somme le coût de chaque connexion qui sera construite sera ajouté, le tout payable en trente ans avec intérêt calculé tel que sus-dit.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de cet ouvrage et de la cotisation requise pour en payer le coût, la cité de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter le travail et à prélever les taxes spéciales de frontage ci-haut mentionnées.

Par Ordre,
Ernest GAGNON,
Greffier.

St-Boniface, Man.
le 17 mai, 1921.

UNE AUBAINE AUX PERSONNES DE L'OUEST

Les personnes qui ont des loisirs peuvent gagner gratuitement au prix de très légers efforts des articles de toutes sortes d'une valeur variant de $5.00 jusqu'à $1500.00. Travail facile et agréable. Envoyer nom et adresse à Casier postal 35, Station "N", Montréal.

FEMME AU CARACTERE FORT RARE

Londres, 17.—La biographie de la reine Victoria que Lytton Strachey vient d'ajouter à sa fameuse galerie des "Victoriens Eminents" vient d'être publiée et elle prendra certainement rang au nombre des publications les plus intéressantes de l'année.

Cette biographie contient les détails les plus étonnants au sujet du culte que la reine avait pour son mari. Les appartements qu'il avait occupés au château de Windsor étaient tenus constamment fermés et n'étaient ouverts que fort rarement à quelques privilégiés. Tout à l'intérieur était resté dans le même état qu'à la mort du prince et la reine avait donné ordre de placer, chaque soir, ses vêtements sur son lit, comme s'il était vivant, et de renouveler l'eau du bassin. Ces singulières cérémonies se sont renouvelées tous les jours pendant près de quarante ans.

"Le prince de Galles", ajoute le biographe, "tremblait devant sa mère qui ne lui avait jamais permis de participer en aucune façon aux affaires du gouvernement aussi cherchait-il ailleurs des distractions. Un jour, à Osborne, le prince étant arrivé en retard pour un diner officiel, on le vit caché derrière une colonne, essuyant la sueur de son front et essayant de rassembler tout son courage pour se présenter devant la reine. Lorsqu'il le fit, la souveraine répondit par un léger mouvement de tête à son salut respectueux et il se retira bientôt pour se mettre à l'abri derrière une autre colonne ne quittant sa cachette que lorsque les convives se furent retirés."

Dans sa biographie, M. Strachey cite plusieurs passages des lettres de la reine Victoria dans lesquelles elle prêche une croisade contre la "pernicieuse folie" de l'émancipation de la femme.

L'Avocat et l'Enfant.—Ces deux personnages se trouvaient à voyager ensemble dans le même compartiment d'une voiture publique; on vint à passer devant une église, et l'enfant, ôtant sa casquette, fit le signe de la croix.

L'avocat lui dit : "Sans doute, mon ami, tu est un enfant de choeur?"

L'enfant répondit : "Oui, Monsieur, e tje me prépare à la première communion."

— Que t'enseigne ton curé?

— En ce moment, il nous explique les mystères.

— Dis-moi un peu, quels sont ces mystères? j'ai oublié tout cela, ce qui t'arrivera aussi à toimême dans quelques années d'ici.

— Non, Monsieur, je n'oublierai jamais les mystères de la sainte Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption.

— Qu'est-ce que la Trinité?

— C'est un seul Dieu en trois personnes.

— Comprends-tu cela, mon petit ami?

— En fait de mystères, il y a trois choses: savoir, croire et comprendre. eJ sais, et je crois, mais je ne comprends pas, ce n'est qu'au ciel que l'on comprendra.

— Ce sont des contes que tu me dis là: pour moi, je ne crois que ce que je comprends.

— Eh bien! Monseur, puisque vous ne croyez que ce que vous comprenez, dites-moi pourquoi votre doigt remue, quand vous le voulez?

— Il remue parceque ma volonté imprime un mouvement au nerf qui correspond au doigt.

— Mais comment se fait-il que votre volonté agisse sur ce nerf?

— Cela se fait... cela se fait.

— Mais comprenez-vous comment cela se fait?

— Oh! oui, je le comprends.

— Eh bien! puisque vous le comprenez, dites-moi pourquoi, en le voulant, vous pouvez remuer votre doigt et non votre oreille?

L'avocat, à court d'argument, balbutia: "Laisse-moi tranquille mon petit ami, tu es trop jeune pour me donner une leçon".

80 ACRES POUR 50 SOUS

L'Union Nationale Métisse de Manitoba met en loterie un terrain d'une superficie de 80 acres, situé sur la section 16, T8 R9 Est d'une valeur de 1,000 piastres. Le titre Torrens sera donné au gagnant. La date du tirage sera annoncée sur les journaux. Le tirage sera sous la supervision de MM. J. A. M. de la Giclais, directeur-gérant de la Winnipeg Trustee Co., of Canada; Roger Goulet, inspecteur d'écoles et Guillaume Charette, avocat. Les billets sont en vente à la Librairie KéroacK et au bureau

* * *

Notre bon ami le Dr C.-A. Lambert qui à voyagé pendant plusieurs mois aux Etats-Unis et dans l'Amérique du Sud ne cache pas son plaisir de se retrouver à Saint-Boniface. Il en donne la preuve en faisant des travaux d'embellissements superbes à sa magnifique résidence de la rue Dumoulin.

LE PROBLEME IMPERIAL EST FORT DELICAT

Londres, 21.—Dans son principal article de fond, le "Daily Telegraph' parle de la prochaine conférence impériale à laquelle assisteront les premiers ministres des dominions d'outre-mer. Il déclare qu'aucun effort sera fait dans le dessein de formuler une constitution impériale. Le "Daily Telegraph" ne peut nullement affirmer que le problème impérial puisse être résolu maintenant. Il critique la proposition faite en 1917 et disant qu'un cabinet impérial devrait devenir un organe régulier de gouvernement. Le "Daily Telegraph" soutient qu'un tel cabinet n'aurait aucune responsabilité réelle. Il n'est pas certain, ajoute-t-il, qu'un dominion tiendrait à envoyer un représentant dans un conseil où ses opinions pourraient être renversées de par le vote de représentants d'autres états. Le "Daily Telegraph" admet que les dominions ne sont pas prêts à transmettre la direction d'affaires qui les intéresent en commun à un conseil qui ne serait responsable qu'auprès du parlement impérial et des contribuables britanniques désirant vivement se débarrasser d'une partie du fardeau qui les accable.

LES DROITS DES MINORITES A SAUVEGARDER

Saskatoon, 20.—Parlant à la récente convention de Saskatoon au cours de laquelle M. M. Cameron a été choisi comme candidat libéral, l'hon. W.-M. Martin, premier ministre de la Saskachewan, a franchement déclaré que les droits des minorités seraient protégés quant à ce qui a trait à l'instruction publique.

Après avoir parlé du mouvement indépendant qui se développe dans cette province, l'hon. M. Martin a dit qu'avant peu de temps son gouvernement en appellerait à l'électrorat. "Nous y viendrons en toute confiance, ajouta l'hon. M. Martin, notre gouvernement n'ayant rien à cacher aux électeurs, et n'ayant rien non plus dont il puisse avoir à rougir".

Traitant du problème éducationnel, le premier ministre a dénoncé ceux qui voulaient soulever des discussions autour de cette question. Une telle manière d'agir ne peut que faire naître des chicanes de race et de religion".

L'hon. M. Martin a dit que malheureusement il se trouvait encore des gens pour provoquer un débat sur la question éducationnelle, ajoutant qu'il est toujours prêt à discuter avec eux; mais, il préférait beaucoup, et ce dans les meilleurs intérêts de l'ordre public, ne pas être obligé d'en venir là.

"Il y a toujours eu une "question des écoles" au Canada, et c'est là un malheur pour le pays. Pour ma part j'ai toujours envisagé ce problème dans un esprit de loyauté et de modération. Sans ces deux éléments, pas d'entente possible. La politique anglaise, depuis des siècles, a toujours voulu qu'un traitement équitable fût accordé aux minorités. Au Canada une pareille politique devrait être pratiquée.

Si tel n'est point le cas, je crains pour l'avenir du Canada pour l'avenir de ma propre province".

Et après avoir fait l'historique de la question des écoles séparées au Canada, l'éminent premier ministre de la Saskatchewan a déclaré: "Les droits des minorités, catholique ou protestante, sont exactement les mêmes aujourd'hui qu'en 1905. En autant que le gouvernement de la Saskatchewan est concerné, nous n'avons nullement l'intention de manoeuvrer de façon à méconnaitre ces droits. Je veux continuer à pratiquer une politique qui aura pour effet de cimenter davantage l'union des races en notre province".

EMPIETEMENTS DES JAPONAIS A L'ETRANGER

New-York, 16.—La Chine cherche l'appui de l'opinion publique du Canada et des autres dominions britanniques pour empêcher le renouvellement du traité anglo japonais, a déclaré hier, Bertram Lennox Simpson, aviseur du président de la Chine et statisticien pour le gouvernement chinois.

M. Simpson qui est récemment arrivé d'Ottawa où il a discuté la question du traité avec le premier ministre Meighen et d'autres membres du cabinet fédéral, a déclaré avoir été chargé par le gouvernement chinois de l'interpreter officiellement touchant le traité. Il a reçu avis d'user de discrétion en cherchant à créer le sentiment public contre le renouvellement du traité pour le motif qu'il tend à encourager le Japon à faire d'autres empiètement dans la Chine.

La Chine a été confidentiellement informée, a déclaré M. Simpson, que les mots "ententes régionales' dans l'article 21 du pacte de la Société des Nations ont été choisis par les diplomates anglais et japonais dans le but de prétndre que le traité anglo-japonais est une "entente régionale' de ce genre relativement à la Chine. Si cet article reste dans le pacte, dit-il, cela veut dire que l'entente du Japon et de la Grande-Bretagne devient la loi reconnue de l'Orient.

M. Simpson a déclaré que la Chine avait envoyé un délégué spécial à Paris et à Genève pour protester contre l'inclusion de cette clause dans la révision du pacte.

M. Simpson a dit qu'il ne faisait pas appel au peuple en général sur la politique chinoise. Il a pour mission de présenter le cas de la Chine aux représentants des Dominions britanniques.

GALLIENI

Paris 16.—Voici donc Gallieni maréchal de France écrit l'éminent critique militaire français qu'est le lieutenant-colonel Rousset. A titre posthume il est vrai, ce qui, pour nous tous, est un sujet de regrets. Mais puisque l'habitude est prise de conférer aux morts des honneurs dont peut seule bénéficier leur mémoire, il est évident que personne plus que le glorieux défenseur de Paris en 1914 n'était qualifié pour recevoir celui-là.

La suprême dignité militaire conquiert ainsi une vertu rétroactive et son lustre, loin d'en souffrir, n'aura qu'à y gagner, car, dans l'illustre lignée qui remonte à Philippe-Auguste, apparaît désormais une grande figure de plus.

Le titre de "maréchal" se rencontre dès les temps anciens de la monarchie française. D'abord simple commandant des troupes royales sous les ordres du connétable, ceux qui en étaient revêtus devinrent, dès 1185, des dignitaires de haut rang que, en les nommant à vie, François 1er daigna qualifier de cousins, comme les pairs, les ducs et les cardinaux. Ils étaient officiers de la couronne; les premiers après le chancelier, et les seconds dans l'ordre hiérarchique, après que la dignité de connétable eut été abolie en 1627. A leur tribunal, nommé la connétablie, et que présidait le plus ancien d'entre eux, étaient tenus de comparaître les gentilshommes qui avaient une affaire d'honneur, et ce tribunal jugeait sans appel. Il siégeait au Palais de Justice, sur la fameuse table de marbre, avec un appareil plein d'éclat et de majesté. Il était comme l'émanation même de la toute-puissance du Roi.

A quatre, puis à vingt

Quant au nombre de ces hauts personnages il fut de siècle en siècle, assez variable François 1er l'avait fixé à quatre, ce qui était peu. Louis XIV le porta jusqu'à vingt, ce qui peut-être était beaucoup, surtout au temps où sa grandeur déclinait. Toujours est-il que le sévère Saint-Simon s'offusqua de cette profusion d'étoiles et qu'en enregistrant la grande promotion de 1703, où cependant figuraient des hommes comme Châteaurenaud et Vauban, il donna carrière à sa verve caustique. "Dix nouveaux maréchaux! s'exclama-t-il. C'est apparemment pour n'en pas manquer". Et, en effet, on ne sut bientôt plus comment les employer.

Mais le grand Roi avait une façon si personnelle de distribuer ses grâces que celles-ci tombaient toujours comme une manné, même quand leur valeur ne tenait pas de leur rareté. N'avait-il pas, après la victoire de Friedlinger, en 1702, envoyé à Villars une lettre de sa main, dont la suscription portait simplement ces mots: "A monsieur le marquis de Villars, lieutenant-général de mes armées", mais qui contenait une seconde enveloppe avec cette adresse prestigieuse: "A mon cousin le marchal de Villars"? L'art de donner, dit-on, vaut mieux que le don lui-même. On voit comment Louis XIV savait le pratiquer.

Napoléon III, un jour, prit exemple sur lui. Après la naissance du Prince impérial, il invita à un grand dîner, aux Tuileries, deux des généraux les plus en vue de l'armée de Crimée, puis, à l'heure des toasts: "Je lève mon verre, dit-il, en l'honneur des maréchaux Bosquet et Canrobert'. Une heure après, le premier, tout baigné de larmes, courait au télégraphe et expédiait cette simple dépêche. "Ma mère, priez Dieu pour l'Empereur. Signé: Maréchal Bosquet".

Je déplorais ici même, il y a quelques jours, en me faisant l'écho de toute l'armée, la mesure maladroite qui retire aux officiers généraux, et en même temps aux maréchaux de France, leur tenue de gala donnée par Napoléon à ses compagnons d'armes, et le remplace par je ne sais quel uniforme bâtard, où rien ne se retrouve de ce qui symbolisait nos traditions et flattait notre orgueil. Du moins a-t-on laissé à ceux-ci le bâton azuré parsemé d'étoiles d'or qui est la marque essentielle de leur prééminence. C'est même la seule qui leur reste aujourd'hui, puisqu'on leur a enlevé jusqu'à la ceinture, laquelle constituait, depuis de longs siècles, le signe distinctif du haut commandement.

A la vérité, ce bâton n'a pas tout à fait l'antiquité qu'on lui suppose. Il était autrefois l'apanage de tous ceux qui occupaient une charge levée dans les armées ou la maison du monarque, et l'on sait que le grand Condé le jeta un jour par dessus les palisades du fossé de Fribourg en disant à ses grenadiers d'aller l'y chercher. Mais ce n'était, au demeurant, qu'une vulgaire canne, plus ou moins ornementée, qui empêchait de glisser, sur les parquets de Saint-Germain ou de Versailles, ceux que leur service appelait à marcher. Quant aux généraux, ils s'en paraient par simple imitation et pour ne point paraître déchoir au-dessous des officiers civils.

C'est seulement le 9 avril 1758 que Louis XV inaugura le nouvel emblème. Jusque-là, quand il armait des maréchaux, il s'était borné, comme ses prédécesseurs, à emprunter la canne du premier venu et, nous apprennent les *"Mémoires"* du duc de Luynes, c'était presque toujours celle du comte d'Argenson, du moins tant qu'il eut le portefeuille de la guerre, qui faisait l'office. Son successeur, le maréchal de Belle-Isle, jugea que c'était là un usage peu décent et, lors de la double promotion du comte de Bercheny et du comte de Canflans, "il représenta au Roi qu'il convenait d'avoir des bâtons faits exprès pour doner aux maréchaux de France le jour de leur serment". On adopta donc le modèle qui figurait déjà dans leurs armes. C'est celui qui subsiste encore aujourd'hui et dont, seuls, les atributs ont été modifiés suivant les régimes, alternant des fleurs de lys aux aigles ou aux étoiles d'or.

La Reconnaissance Publique

C'est aussi celui qui va être gravé sur le monument que la reconnaissance publique élèvera au grand soldat dont le nom, déjà célèbre à tant de titres, demeure inséparable du souvenir laissé par les cruelles journées de 1914. Nous ne pouvons plus, hélas! lui rendre d'autres hommages. Que du moins, à travers les fleurs qui joncheront sa tombe—*manibus date lilia plenis*—puisse se reconnaitre l'insigne suprême dû à ses mérites et que sa main défaillante n'a pas pu saisir.

Petites Annonces

50 SOUS PAR INSERTION

LOT A VENDRE—Bâti, situé à Bleauville, rue Lagarde, Saint-Boniface, Man. bon shack; près des chars du stockyards, bonne occasion, termes faciles. S'adresser à M. Henri Chartrand, à l'adresse plus haut.

* * *

Notre choix de poêle à l'huile est très varié. Nous recommandons les poêles à huile New Perfection à 1, 2, 3, 4 ou 5 brûleurs. Nous avons aussi les marques Marswells et Detroit Vapor, qui sont également recommandées. Allez chez Allaire et Bleau, 568-70-72. Avenue Provencher, Saint-Boniface.

* * *

N'OUBIEZ PAS que durant la semaine du 23 au 28 mai vous trouverez chez Fontaine & Boulanger un assortiment complet de poêles électriques pour la cuisine. Prix variants de $3.50 à $28.00. Ces poêles s'attachent en un clin d'oeil à la place de n'importe quelle lumière. 53, Avenue Provencher. Télé. N1425. On livre à domicile.

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées marquées "Platform for Air Station, Victoria Beach, Man." seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, le samedi, 11 juin 1921, pour la construction d'une plateforme-préau "Air Station" à Victoria Beach.

Les plans et devis pour ce travail peuvent être vus et des formules peuvent être obtenues au bureau de H. E. Matthews, architecte résidant, Département des Travaux publics du Canada, aux bureaux d'examen des entrepôts de la douane, coins des avenues McDermot et rue Rorie, Winnipeg, Man.

Les soumissions ne seront considérées en autant qu'elles auront été faites sur les formules spéciales et suivant les conditions mentionnées dans la présente.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque par une banque a charte et payable à l'ordre du Ministère des Travaux Publics du Canada, égal à 10% du montant de la soumission. Les bons d'emprunt de Guerre du Dominion seront aussi acceptés comme sécurité ou des bons d'emprunts de guerre et chèques pour compléter un montant.

Par Ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire
Dép't des Travaux Publics
Ottawa.

SOUMISSIONS POUR CHARBON

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à **midi, lundi, le 9 mai 1921**, des soumissions pour fournir le charbon nécessaire aux divers édifices publics appartenant au gouvernement fédéral, dans les provinces d'Alberta, de Manitoba et de Saskatchewan, lesquelles devront ....tre cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumissions pour la fourniture du charbon aux édifices publics du gouvernement fédéral, Alberta, Manitoba, Saskatchewan."

On peut se procurer des imprimés comprenant le devis et la formule de soumission en s'adressant au ministère des Travaux publics, Ottawa, et aux gardiens des édifices publics du gouvernement fédéral.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque égal 10 p.c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie, des bons des emorunts de guerre du Dominion ou des bons d'emprunts de guerre et des chèques pour compléter le montant.

Par ordre
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 19 avril 1921.